

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

**ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU SECRÉTARIAT  
DANS LE DOMAINE DES ADPIC**

Note du Secrétariat

*Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.*

1. Les renseignements sur les activités de coopération technique du Secrétariat de l'OMC dans le domaine des ADPIC, reproduits dans le document IP/C/W/304, daté du 12 septembre 2001, sont mis à jour dans le présent document, qui porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2001 au 13 septembre 2002. Il est centré sur les activités de coopération technique du Secrétariat qui concernent spécifiquement la propriété intellectuelle. Toutefois, il convient de noter que les activités générales de coopération technique et de formation du Secrétariat de l'OMC englobent habituellement la propriété intellectuelle. Ces activités générales sont brièvement traitées, sous l'angle de leur rapport avec les questions de propriété intellectuelle, dans la dernière section de la présente note.

Principales orientations

2. Comme auparavant, les activités de coopération technique du Secrétariat concernant spécifiquement les ADPIC ont principalement consisté à aider les Membres à comprendre les droits et les obligations qui découlent de l'Accord sur les ADPIC, et à leur prêter assistance pour définir les modifications qu'ils doivent éventuellement apporter à leur législation nationale, déterminer les aménagements institutionnels qui peuvent être nécessaires et évaluer les autres dispositions à planifier, et former du personnel, tant à cet effet que pour assurer la mise en œuvre effective d'une législation compatible avec l'Accord dans les domaines de la normalisation et du respect des droits. Un autre objectif était d'aider les Membres à participer pleinement à l'activité du Conseil des ADPIC, notamment à satisfaire à leurs obligations en matière de procédure découlant de l'Accord, et à prendre pleinement part au Programme de travail de Doha.

3. La coopération technique a été fournie essentiellement à la demande de Membres. Le Secrétariat a aussi prêté son concours aux pays désireux d'adhérer à l'OMC en les aidant à se préparer au processus d'accession et en formant leurs fonctionnaires. La priorité demeure l'assistance aux pays les moins avancés. Il a été considéré comme important d'assurer la complémentarité et la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales, en particulier avec l'OMPI. Pour ce qui est de la coopération technique concernant plus particulièrement l'Accord sur les ADPIC, elle a essentiellement consisté à fournir des renseignements et des conseils aux Membres à Genève, à organiser des programmes d'études, des stages, des séminaires et des ateliers à l'intention des pays en développement à Genève et ailleurs et, dans une moindre mesure, à participer aux conférences d'ONG. Cependant, au cours de la période étudiée, la mesure dans laquelle il a été possible de

répondre aux demandes d'assistance a été de plus en plus restreinte par une pénurie de personnel et de ressources financières.

#### Renseignements et conseils donnés aux Membres à Genève

4. Une grande partie du travail des fonctionnaires du Secrétariat chargés des questions de propriété intellectuelle a consisté à fournir des renseignements pour répondre aux questions qui leur étaient posées par des représentants des gouvernements Membres. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur les procédures de notification et d'examen, le sens de dispositions spécifiques de l'Accord sur les ADPIC et les sujets à l'étude ou en cours de négociation au sein du Conseil des ADPIC. Les demandes adressées au Secrétariat émanaient non seulement de délégations locales, mais aussi de fonctionnaires de passage spécialisés dans les questions de propriété intellectuelle ou de fonctionnaires en poste dans leur pays qui avaient pris directement contact avec le Secrétariat par téléphone ou par lettre. Les questions étaient souvent liées à l'élaboration de projets de loi. Des conseils et des renseignements ont également été fournis à des fonctionnaires de pays accédants et à des représentants du secteur privé.

#### Séminaires et ateliers à l'intention des pays en développement et des pays accédants

5. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a envoyé des conférenciers à 25 séminaires, ateliers ou autres activités, internationaux, régionaux et nationaux, tenus à l'extérieur de Genève, consacrés entièrement ou pour une large part à l'Accord sur les ADPIC ou à un aspect spécifique de l'Accord et qui s'adressaient aux fonctionnaires des pays en développement et des pays accédants directement intéressés par la mise en œuvre de l'Accord ainsi que par le programme de travail et les négociations prescrits par les Ministres réunis à Doha. Des fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC ont pu participer à certaines réunions, notamment de l'OMPI, grâce à l'aide financière des organisateurs. L'annexe du présent document contient une liste des missions de coopération technique dans le domaine des ADPIC qui ont été effectuées hors de Genève. Outre ces missions à l'extérieur de Genève, des fonctionnaires de la Division de la propriété intellectuelle ont pris part à plusieurs cours de téléenseignement organisés par le Secrétariat de l'OMC seul ou conjointement avec d'autres organisations intergouvernementales et/ou des universités.

6. Par ailleurs, le Secrétariat a organisé à Genève des programmes d'études spéciaux pour des pays ou des groupes de pays, et il a envoyé des conférenciers ou donné des séances d'information pour un certain nombre de séminaires et de programmes de formation organisés à Genève par d'autres instances, notamment l'OMPI.

#### Coopération avec l'OMPI et d'autres organisations intergouvernementales

7. Comme il est indiqué dans la présente note et dans des rapports antérieurs au Conseil des ADPIC, la coopération avec l'OMPI a été un élément fondamental des activités de coopération technique du Secrétariat de l'OMC dans le domaine des ADPIC. Elle se fonde sur l'accord de coopération conclu entre les deux organisations, accord dont l'article 4 traite de l'assistance technico-juridique et de la coopération technique.<sup>1</sup> Depuis la conclusion de l'accord, les deux

---

<sup>1</sup> L'accord entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1996. Aux termes de l'article 4 de cet accord, le Bureau international met à la disposition des pays en développement Membres de l'OMC qui ne sont pas des États membres de l'OMPI la même assistance technico-juridique relative à l'Accord sur les ADPIC que celle qu'il met à la disposition des États membres de l'OMPI qui sont des pays en développement. Le Secrétariat de l'OMC est tenu d'offrir une assistance dans les mêmes conditions. Par ailleurs, l'accord prévoit que le Bureau international et le Secrétariat de l'OMC s'emploieront à renforcer leur coopération dans le cadre des activités d'assistance technico-juridique et de coopération technique liées à l'Accord sur les ADPIC qu'ils consacrent aux pays en développement, de manière à optimiser l'utilité de ces activités et à leur conférer un caractère de soutien mutuel.

organisations ont entretenu à propos des questions de coopération technique une collaboration étroite dont il a été rendu compte régulièrement au Conseil.<sup>2</sup>

8. Lancée en juin 2001, l'Initiative conjointe OMPI-OMC concernant la coopération technique en faveur des pays les moins avancés vise à aider les pays les moins avancés Membres de l'OMC à respecter leurs obligations au titre de l'Accord sur les ADPIC et à utiliser au mieux le système de la propriété intellectuelle pour leur développement économique, social et culturel. Elle est également ouverte aux autres pays les moins avancés. Dans le cadre de cette Initiative conjointe, les deux organisations, avec les pays demandant une assistance et, le cas échéant, avec les pays donateurs, s'efforcent de veiller à ce que les activités de coopération technique soient planifiées et coordonnées de façon efficace, et d'utiliser au mieux les ressources disponibles lors de leur mise en œuvre. Dans le cadre de cette Initiative conjointe, le Bureau international de l'OMPI et le Secrétariat de l'OMC ont, en avril 2002, organisé en coopération avec le gouvernement de la République de Tanzanie un atelier régional à l'intention des pays les moins avancés d'Afrique noire et d'Haïti. Un second séminaire régional se tiendra en décembre 2002 pour les pays les moins avancés d'Asie et de la région du Pacifique. Les différents Membres de l'OMC adressent leurs demandes d'assistance technique aux deux secrétariats, qui coordonnent leur efforts pour y donner suite avant la fin de cette année ou plus tard.

9. Le Secrétariat de l'OMC a aussi mené des activités de coopération technique dans le domaine des ADPIC en collaboration avec un certain nombre d'autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, activités dont la liste figure à l'annexe.

#### Autres activités de coopération technique et de formation

10. Ainsi qu'il a été indiqué auparavant, les activités générales de coopération technique et de formation du Secrétariat de l'OMC englobent habituellement la propriété intellectuelle. Celles-ci ont considérablement augmenté au cours de l'année écoulée, en raison des prescriptions énoncées dans la Déclaration de Doha. Les fonctionnaires du Secrétariat chargés des questions de propriété intellectuelle ont participé dans la mesure du possible à ces activités. Celles-ci comprenaient des séminaires, des ateliers et des cours de formation qui visaient à fournir une appréciation d'ensemble des ressources et des mécanismes de l'OMC, ainsi que d'autres formes d'assistance; elles se sont tenues à Genève et à l'extérieur de Genève. Par exemple, le programme des stages de politique commerciale réguliers ou spéciaux organisés par l'OMC comprend des exposés consacrés à l'Accord sur les ADPIC; les participants aux stages réguliers passent une journée à l'OMPI pour s'informer sur cette organisation, ses conventions et ses activités. Le matériel de formation et les autres documents élaborés par le Secrétariat contiennent des renseignements au sujet de l'Accord sur les ADPIC.

---

<sup>2</sup> Voir les documents IP/C/W/304, 201, 156, 110, 79 et 36.

ANNEXE

Missions de coopération technique dans le domaine des ADPIC effectuées  
entre le 1<sup>er</sup> septembre 2001 et le 13 septembre 2002

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Mission</b>
26-28 septembre 2001	Varsovie, Pologne	Conférence de l'OMC sur l'"Accord sur les ADPIC et ses répercussions sur l'accès aux produits pharmaceutiques et le prix de ces produits en Europe de l'Est"
14-15 décembre 2001	Bangalore, Inde	Conférence sur les droits de propriété intellectuelle, organisée par l'Institut indien de management
3-4 janvier 2002	Chennai, Inde	Colloque sur la biotechnologie et le développement
28 janvier-1 <sup>er</sup> février 2002	Bangkok, Thaïlande	Programme de formation en matière de propriété intellectuelle, organisé par le Département thaïlandais de la propriété intellectuelle (DIP), en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), à l'intention du Cambodge, du Laos, du Myanmar et du Viet Nam
28 janvier-1 <sup>er</sup> février 2002	Beijing, Chine	Atelier national de l'OMC sur l'accession à l'OMC et ses conséquences en matière de santé
17-18 février 2002	Le Caire, Égypte	Séminaire national de l'OMPI sur les produits pharmaceutiques et les droits de propriété intellectuelle
4-8 mars 2002	Fidji	Deuxième cours annuel de politique commerciale de courte durée organisé par l'OMC et le Forum à l'intention des pays insulaires du Pacifique
18-22 mars 2002	Hanoi et Hô Chi Minh-Ville, Viet Nam	Programme spécial de coopération entre le Viet Nam et la Suisse dans le domaine de la propriété intellectuelle – Séminaires sur la propriété industrielle
20 mars 2002	Berne, Suisse	Cours de formation à l'accession (à l'intention des États nouvellement indépendants), organisé par le WTI (World Trade Institute)
3-5 avril 2002	New Delhi, Inde	Séminaire sur les systèmes de protection et de commercialisation du savoir traditionnel, organisé par le gouvernement de l'Inde en coopération avec la CNUCED
10-12 avril 2002	El Salvador	Programme de promotion des échanges Sud-Sud du CCI – Amérique centrale: Programme pilote d'expansion du commerce intrarégional - "LatinPharma 2002"

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Mission</b>
16 avril 2002	Rabat, Maroc	Cours de politique commerciale
22-25 avril 2002	Dar es-Salaam, Tanzanie	Atelier régional commun OMPI-OMC sur la mise en œuvre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), organisé en coopération avec le gouvernement de la Tanzanie
25 avril 2002	Amman, Jordanie	Conférence régionale de la WTLA (World Trade Law Association)
28-30 avril 2002	Doha, Qatar	Réunion régionale de l'OMPI/OMC pour les pays arabes sur la propriété intellectuelle et les résultats de la Conférence ministérielle de Doha, organisée en coopération avec le Ministère de l'économie et du commerce du Qatar
8-10 mai 2002	Beijing, Chine	Réunion organisée par l'Union européenne et la Chine dans le cadre du programme sur la propriété intellectuelle
20-22 mai 2002	Istanbul, Turquie	Cours de politique commerciale organisés par la Banque de développement islamique (BDI) à l'intention de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI)
10-11 juin 2002	Alger, Algérie	Séminaire national sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), organisé par l'OMPI en coopération avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Office national du droit d'auteur (ONDA)
24 juin 2002	Bogota, Colombie	Séminaire national sur la propriété intellectuelle
26-27 juin 2002	Addis-Abeba, Éthiopie	Premier cours de politique commerciale à l'intention des pays africains organisé par l'OMC, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD)
4-5 juillet 2002	Casablanca, Maroc	Séminaire national de l'OMPI sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) et la protection des produits pharmaceutiques par les brevets
8-12 juillet 2002	Abuja, Nigéria	Cours de formation national
8-12 juillet 2002	Windhoek, Namibie	Séminaire régional de l'OMC sur le commerce et l'environnement à l'intention des pays anglophones d'Afrique

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Mission</b>
9-11 septembre 2002	Nairobi, Kenya	Cours de politique commerciale de l'OMC à Nairobi
11-13 septembre 2002	Casablanca, Maroc	Cours de politique commerciale de l'OMC à Casablanca

---